




REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Corrèze

Arrondissement de Tulle – Canton de Naves

COMMUNE DE ST-GERMAIN-LES-VERGNES

Envoyé en préfecture le 03/11/2022
Reçu en préfecture le 03/11/2022
Publié le 
ID : 019-211920707-20221024-DE2022045-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2022-045
SEANCE DU 24 octobre 2022 portant
Remboursement facture WIX

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES (Corrèze), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PENOT Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 18 octobre 2022

Etaient présents : PENOT A. - BOUYOUX O. - ROCHE D. - MAURY C. - BREUIL R. - KOCH Y. – COLY D. – DUMONT J.M. – BARRET B. - CASTANET N. - GAMBARINI G. – MANIERE N. – DUPUIS M.

Absents :

Procurations de vote : PAITEL M. à MANIERE N.
MARTIN F. à DUPUIS M.

Secrétaire de séance : CASTANET N.

<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	15	Suffrages exprimés	: 14
<u>Nombre de présents</u> :	12	Pour	: 14
<u>Nombre de représentés</u> :	02	Contre	: 00
<u>Nombre de votants</u> :	14	Abstention	: 00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame BOUYOUX Odile, Adjointe au Maire :

- accepte de rembourser à Monsieur Alain PENOT, Maire, le règlement de la facture n° 1007901017 du 26/07/2022 de WIX.com concernant le site de la commune pour un montant de 144,00€ ;
- charge Madame BOUYOUX Odile, Adjointe au Maire, de l'exécution de la présente décision.

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Vu pour extrait certifié conforme.

Saint-Germain-Les-Vergnes, le 3 novembre 2022

Le Maire Adjoint

Odile BOUYOUX



Date d'affichage : 3 novembre 2022

Date de transmission au Contrôle de Légalité : 3 novembre 2022